Compte-rendu du conseil municipal du 17 juin 22021

Présents : Thierry Dupuis maire, Alain Sicard 1er adjoint, Myriam Fanget 2ème adjoint, Christian Bouillet 3ème adjoint, Sandrine Ballandrin, Emmanuel Brion, François Carobbio, Myriam Crouzier, Agathe Dormant, Jocelyne Janovicz, Christophe Meurenand, Sylvain Orenga, Jérémie Rynois, Aurélien Sicard, Catherine Thoinon, Nathalie Viousasse.

Absents ou excusés : Virginie Baclet, Patrick Geoffray, Pascale Larran.

Vie Scolaire

Le conseil municipal des enfants pour sa dernière séance de l'année scolaire, a réalisé une affiche nous incitant tous, petits et grands, à garder la nature propre.

Le concert initialement prévu, le 12 juin avec Pétrek et les enfants des classes de l'école de Neuville-sur Ain, a été annulé compte tenu de la situation sanitaire (annulation de la journée *Sur un air de familles*).

La remise des prix des CM2 est prévue le 1er juillet en présence de l'inspectrice d'académie.

Le groupe de travail « cantine » poursuit ses travaux pour trouver des solutions afin de diminuer le volume sonore au restaurant scolaire.

Communication

Le travail sur la modernisation du site internet se poursuit : un panel d'utilisateurs a été invité à donner son avis sur l'arborescence du site internet.

Neuville-sur-Ain possède un blason historique, sceau officiel représentant le passé immuable de la commune et ce qui l'a construite. En complément une représentation plus contemporaine et dynamique de la commune sera créée à travers un logo. Les deux représentations blason et logo pourront être utilisées selon le sujet ou les supports utilisés.

Vie Associative

Les subventions ont été accordées aux associations suivantes pour 2021 : Picorez dans l'Ain 150 €, Ensemble Harmonique Jujurieux Neuville 650 € (fonctionnement : 150 € + matériel : 500 €), Culture et Loisirs 1 500 € (Festi' des 2 rives).

Une nouvelle convention sera passée avec ENEDIS dans le cadre des travaux de graphage du transformateur situé au Champ de Foire. ENEDIS versera à la commune une participation de 500 €.

Le premier marché Picorez dans l'Ain s'est bien déroulé et les visiteurs semblaient satisfaits, des points d'amélioration seront mis en œuvre avant le prochain marché qui aura lieu **le 17 juillet de 9h à 13h** au Parc des Peupliers (animations, producteurs locaux…). Il sera possible de rester déjeuner sur place.

Les animations prévues pour Neuville en Fête démarreront après le marché, à partir de 14h. Pour préparer cette fête, des réunions ont été mises en place avec les associations qui se sont portées volontaires pour tenir des stands : **Le Club des Jeunes, La Joute Neuvilloise, Le Sou des Écoles et le Syndicat d'Initiative**. **L'Harmonie** accompagnera la retraite aux lampions.

Suite à la vandalisation du bâtiment dédié aux activités culturelles des enfants le 8 mai dernier, des solutions provisoires ont été mises en place en attendant la remise en état du bâtiment.

Une exonération de loyer pour le 2ème et 3ème trimestre a été accordée à Marie-Pascale Dussaussois soit un montant de 100 € (Motif : circonstances interdisant l'activité dans les locaux loués).

Culture et Loisirs : malgré une année chaotique, les enfants accompagnés de leur professeur de théâtre ont présenté leur travail au cours d'une représentation qui a eu lieu le 12 juin au Parc des Peupliers.

Une première réunion publique est prévue le 19 juin avec les personnes intéressées pour s'investir dans le projet de jumelage.

Différents problèmes ont pu être constatés à plusieurs occasions au Parc des Peupliers, une charte concernant le mieux vivre ensemble sera mise en place ainsi que les équipements nécessaires au bon fonctionnement. Un règlement d'utilisation du City stade (terrain Ravoz) est également à l'étude.

Aménagement, développement durable, urbanisme, vie économique, environnement

Les travaux de transfert de la bibliothèque municipale dans un bâtiment existant au Domaine de Thol, ont pris une semaine de retard sur le planning initial. Un avenant de + 470,67 € HT a été accepté pour le lot 3 (charpente couverture zinguerie), ce qui porte le montant global du marché à 131 350,00 € HT.

Le conseil a autorisé le Maire à déposer une demande de subvention au Département pour ces mêmes travaux d'aménagement d'une salle polyvalente.

Voirie, travaux, réseaux

Le conseil a autorisé le Maire à déposer une demande de subvention au Département dans le cadre de la contractualisation pour les travaux d'eau et d'assainissement à venir.

Commission d'appel d'offres

Sur proposition de la commission d'appel d'offres, le conseil a désigné :

- Les entreprises pour la réhabilitation de l'ancien centre de tri en salle polyvalente.
  Lot 1 – Menuiseries extérieures aluminium – métallerie : ACCORD ALU - 26 365,00 € HT
  Lot 2 – Menuiseries intérieures : Menuiserie BOULLY - 16 934,00 € HT
  Lot 3 – Plâtrerie peinture plafonds : GPR - 51 493,27 € HT
  Lot 4 – Plafonds suspendus : MCP - 7 946,00 €
  Lot 5 – Électricité courants faibles : NEVEU - 41 900,50 € HT
  Lot 6 – Chauffage ventilation plomberie sanitaire : SENTENAC - 69 175,00 € HT
  Soit un marché global de 213 813,77 € HT ou 256 576,52 €
- Le cabinet MONTMASSON comme maître d'œuvre pour la réhabilitation de la station d'épuration de Thol pour un montant de 97 920 € HT.

Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA)

Le conseil a été informé du retard pris par le Syndicat d'énergie de l'Ain dans la desserte de la commune par la fibre optique. La commercialisation est désormais annoncée pour l'été 2022.

Les habitants du hameaux d'Arthurieux ont déposé en mairie un courrier relatant les problèmes de réseaux téléphoniques et internet

Conventions

Une convention avec ENEDIS a été validée pour une extension de réseau sur terrain communal pour la desserte de la propriété de la société les 4B au Domaine de Thol.

Informations diverses

Il a été procédé au tirage au sort de trois électeurs de la commune pour les jurys d'assises.

Suite à l'installation d'un nouveau columbarium et de cavurnes, le règlement du cimetière et les nouveaux tarifs des concessions ont été approuvés. Les tarifs sont, à compter du 1er juillet 2021, les suivants :

. Concession cimetière 30 ans simple (2 places, 2 m²) :	200,00 €
. Concession cimetière 30 ans double (4 places, 4 m²) :	400,00 €
. Concession columbarium 30 ans (2 urnes) :	550,00 €
. Concession cavurne 30 ans (4 urnes) :	500,00 €

De nombreuses haies ne sont pas élaguées par leur propriétaire. Un rappel réglementaire sera adressé à la population.

Il a été décidé d'instaurer un système de dédommagement pour les stagiaires de l'enseignement accueillis par la mairie pour des durées inférieures à celles encadrées par la loi.

Le tableau des emplois communaux a été modifié à compter du 1er juillet 2021, ceci afin de prendre en compte la création d'un emploi non permanent d'agent technique (renfort du service technique en période estivale) et la réorganisation des postes à la cantine.

Des jeunes en renfort aux services techniques et administratifs

Julien Thierry et Ruben Charvieux

Vous aurez peut-être l'occasion de rencontrer Julien, Ruben et Emma à la mairie annexe, à la mairie principale et dans les rues de Neuville sur Ain pendant l'été.

Réservons-leur un bon accueil.

Emma Brion

"Mots Passants" : charte de l'utilisateur

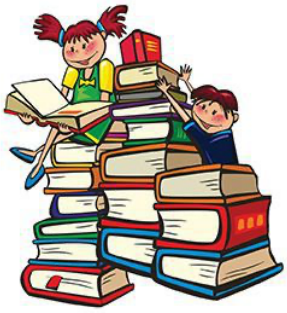

Vous avez des livres sur vos étagères, vous souhaitez faire découvrir à des lecteurs anonymes des lectures coups de cœur ?

Devenez **« PASSEUR DE LIVRES »**. Partagez-les !

L'armoire est située en façade de la mairie annexe, Rue Pierre Goujon. Venez en déposer quelques-uns. Ils doivent simplement être en bon état et vous sembler intéressants pour d'autres (! cette armoire n'est pas une poubelle). N'oubliez pas que les livres sont mis à la vue de tous, n'y déposez pas des ouvrages pouvant heurter la sensibilité des enfants ou la moralité des adultes.

Si un ou deux livres vous tentent, prenez-les, c'est gratuit. Empruntez les pour une heure, une semaine ou bien plus. Lisez-les, gardez-les, offrez-les, remplacez-les ou partagez-les à nouveau.

Le principe de l'armoire "Mots Passants" est basé sur l'échange. Son fonctionnement est fondé sur la confiance. Ouverte en permanence, elle est placée sous votre surveillance. Prenez-en bien soin et refermez-bien la porte.

En cas de détérioration ou de dysfonctionnement, merci de le signaler à la mairie annexe.

Cette armoire n'a rien à voir avec la bibliothèque « à Livre Ouvert ». Les livres empruntés à la bibliothèque sont à retourner soit à la bibliothèque, soit à l'intérieur de la mairie annexe.

Neuville en Fête

Rendez-vous le **samedi 17 juillet à partir de de 14h au parc des Peupliers.**

Des animations sont programmées dans l'après-midi, avant la retraite aux lampions, le feu d'artifice et le bal.

Plusieurs stands de petite restauration sont prévus pour que vous puissiez manger sur place ainsi qu'une buvette.

Tables et bancs sont mis à disposition pendant la journée ou si vous préférez, amenez vos plaids et installez-vous sur l'herbe.

Programme :

- Animations à partir de 14h,
- Rassemblement pour le défilé à 21h30,
- Feu d'artifice à la nuit tombée,
- Animation musicale

Plan canicule

Comme chaque année, le plan national canicule est activé du **1er juin au 31 août 2021**.

Il est organisé en quatre niveaux d'alerte qui correspondent chacun à des actions de prévention spécifiques à adopter en cas de fortes chaleurs :

Niveau 1 : veille saisonnière (**carte de vigilance verte**)
Niveau 2 : avertissement chaleur (**carte de vigilance jaune**)
Niveau 3 : alerte canicule (**carte de vigilance orange**)
Niveau 4 : mobilisation maximale (**carte de vigilance rouge**)

Dans l'éventualité d'une vague de chaleur qui dure plusieurs jours et nuits, **l'alerte canicule sera déclenchée** par la Préfète de l'Ain.

Vous avez **plus de 65 ans ou vous êtes en situation de handicap ou de fragilité**, vous avez la possibilité de vous inscrire sur le registre communal en contactant le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** au 04.74.47.77.16 ou par mail à mairie@neuvillesurain.fr.

En cas de fortes chaleurs adoptez **les bons réflexes** !
- Boire de l'eau
- Rester au frais
- Éviter l'alcool
- Manger en quantité suffisante
- Fermer les volets et fenêtres le jour, aérer la nuit
- Se mouiller le corps
- Donner et prendre des nouvelles de vos proches